

**SERVICES DÉDIÉS AUX ENTREPRISES AYANT BESOIN  
D'UNE INTERVENTION PONCTUELLE**



**Services-conseils aux entreprises innovantes**

- Les petites et moyennes entreprises (PME) admissibles au Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI)
- Le projet doit être autorisé par le conseiller en technologie industrielle (CTI) du CNRC-PARI attitré au territoire où est établie la PME. Pour ce faire, composez le 1 877 994-4727
- Quinze (15) heures de services-conseils payées à 100 % par le CNRC et possibilité de quinze (15) heures additionnelles payées à 50 % par le CNRC et 50 % par la PME
- Inclut les services d'un conseiller d'affaires sectoriel et de l'équipe multidisciplinaire
- Secteurs industriels visés : technologies de l'information et des communications (TIC) et des nouveaux médias, technologies propres et technologies industrielles incluant l'aéronautique, la transformation agroalimentaire, les dispositifs et équipements médicaux et la fabrication avancée

**Les services-conseils offerts par Inno-centre couvrent, selon les besoins :**

**Stratégie d'affaires**

- Conseils stratégiques
- Évaluation d'opportunités d'affaires
  - ✓ Faisabilité
  - ✓ Analyse du marché/concurrence
  - ✓ Validation technologique (avec partenaires)
- Détermination/révision du modèle d'affaires et de revenus

**Organisation / Marketing**

- Structure corporative et convention entre actionnaires
- Production d'un sommaire de plan d'affaires de type Power Point
- Planification préliminaire de développement organisationnel
- Identification et qualification de partenaires stratégiques
- Conseils en matière de commercialisation
- Stratégie de marketing destinée aux médias sociaux
- Stratégie de communication web et mobile
- Optimisation du site web

**Stratégie financière**

- Développement d'états financiers prévisionnels et structure financière
- Identification de sources de financement

**Ententes commerciales et propriété intellectuelle**

- Ententes contractuelles ou accords commerciaux
- Opinion sur la protection de la propriété intellectuelle

**Ressources humaines**

- Définition des besoins
- Développement de profils d'embauche
- Conseils quant à la rémunération
- Conseils pour la rétention de la main-d'œuvre

